



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 13 - INT - 191

Déposé le : 4.12.13

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Qui sont les frontaliers français résidant à plus de 3 heures de leur lieu de travail ?

Texte déposé

Plusieurs médias se sont faits l'écho d'une lettre de doléances à la Conseillère fédérale Evelin Widmer Schlumpf, adressée par le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Pierre Moscovici, le 28 novembre dernier.

Selon le Ministre français, le canton de Vaud imposerait une nouvelle condition pour bénéficier du statut de travailler frontalier, à savoir, un temps de trajet quotidien inférieur à trois heures aller-retour, entre le domicile principal en France et le lieu de travail en Suisse. Au-delà de ces trois heures, l'administration fiscale vaudoise impose ces travailleurs français à la source en Suisse.

Le frontalier français, retenu comme tel, paye quant à lui, ses impôts en France, cette dernière rétrocédant à la Suisse l'équivalent de 4.5% de la masse totale de la rémunération brute annuelle de ses travailleurs frontaliers.

En conséquence, les travailleurs français (plus de 3h de trajet aller-retour par jour) doivent faire face à une double imposition.

Compte tenu de ce qui précède, je pose donc les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Comment le Canton de Vaud a-t-il reçu cette plainte ?
2. Quel est le nombre de personnes concernées ?
3. Ces personnes ont-elles fait recours ?
4. Comment le canton de Vaud s'assure-t-il des critères du retour au domicile et de la durée totale du trajet quotidien ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Labouchère Catherine

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Liste des députés signataires – état au 3 décembre 2013

Aellen Catherine	Chappuis Laurent	Ehrwein Nihan Céline
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Favez Jean-Michel
Attinger Doepper Claire	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Ballif Laurent	Christin Dominique-Ella	Gander Hugues
Bally Alexis	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Bendahan Samuel	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Berthoud Alexandre	Courdesse Régis	Glauser Alice
Bezençon Jean-Luc	Creteigny Gérald	Glauser Nicolas
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Golaz Olivier
Bolay Guy-Philippe	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Borloz Frédéric	Debluë François	Grognuz Frédéric
Bory Marc-André	Démétriadès Alexandre	Guignard Pierre
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Brélaz François	Despot Fabienne	Haury Jacques-André
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Hurni Véronique
Buffat Michaël	Divorne Didier	Induni Valérie
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Junglaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 3 décembre 2013

Kernen Olivier	Oran Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Papilloud Anne	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Payot François	Schwaar Valérie
Lachat Patricia	Pernoud Pierre-André	Schwab Claude
Luisier Christelle	Perrin Jacques	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Pillonel Cédric	Surer Jean-Marie
Manzini Pascale	Podio Sylvie	Thuillard Jean-François
Marion Axel	Probst Delphine	Tosato Oscar
Mattenberger Nicolas	Randin Philippe	Treboux Maurice
Matter Claude	Rapaz Pierre-Yves	Trolliet Daniel
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Uffer Filip
Meldem Martine	Rey-Marion Alette	Vallat Patrick
Melly Serge	Rezso Stéphane	Venizelos Vassilis
Meyer Roxanne	Richard Claire	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Riesen Werner	Volet Pierre
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Vuarnoz Annick
Mojon Gérard	Romano Myriam	Vuillemin Philippe
Montangero Stéphane	Roulet Catherine	Weber-Jobé Monique
Mossi Michele	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Neirynck Jacques	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neyroud Maurice	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Nicolet Jacques	Ruiz Rebecca	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jean-Marc	Rydlo Alexandre	Züger Eric